



LA CONNAISSANCE DES COMPTES FINANCIERS ET NON FINANCIERS DES ACTEURS FINANCIERS

Fabrice LENGART – INSEE – Comptes nationaux
Bruno LONGET - Banque de France - SESOF

CNIS
22 juin 2009

Plan

I – Place des activités financières dans l'économie

II – Partage des compétences pour l'élaboration des statistiques

III – Principes de construction des comptes

IV – Diverses sources d'informations pour les comptes financiers

V – Quelques perspectives d'amélioration

I – Place des activités financières dans l'économie

Les **agents financiers** : unités institutionnelles engagées principalement dans l'intermédiation financière ou dans des activités d'auxiliaire financier étroitement liées à l'intermédiation financière

| <i>Nomenclature des agents financiers (S12)</i> | <i>Détail</i> |
|---|---|
| • Intermédiaires financiers (S12A) [hors S124 et S125] | |
| → <i>Banque centrale (S121)</i> | Banque de France, IEDOM |
| → <i>Autres institutions financières monétaires (S122)</i> | Etablissements de crédit, CDC, OPCVM monétaires, ... |
| → <i>Autres intermédiaires financiers (S123)</i> | Entreprises d'investissement, OPCVM non monétaires, ... |
| • Auxiliaires financiers et d'assurance (S124) | Sociétés de gestion de portefeuille, courtages, ... |
| • Assurances et fonds de pension (S125) | Sociétés d'assurance, mutuelles, Inst. de prévoyance |

I – Place des activités financières dans l'économie

LE POIDS DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES DANS LE PIB

Part de l'intermédiation financière dans la VA globale des branches d'activité

| en % | Royaume- Uni | Zone euro (12) | Allemagne | France | Italie | Lux. | Eire |
|----------------------|-----------------|-------------------|-----------|------------|--------|------|------|
| 1999 | 5,9 | 5,2 | 5,3 | 4,8 | 4,5 | 23,8 | 7,0 |
| 2000 | 7,1 | 4,9 | 4,2 | 5,1 | 4,7 | 25,0 | 7,3 |
| 2001 | 6,6 | 4,8 | 4,1 | 4,5 | 4,8 | 21,2 | 7,6 |
| 2002 | 7,0 | 4,9 | 4,4 | 4,8 | 4,6 | 20,7 | 7,6 |
| 2003 | 5,2 | 5,1 | 4,7 | 4,9 | 4,8 | 23,2 | 9,2 |
| 2004 | 5,3 | 5,2 | 5,1 | 4,9 | 4,7 | 22,9 | 9,8 |
| 2005 | 7,0 | 5,3 | 5,0 | 4,9 | 4,8 | 25,4 | 10,1 |
| 2006 | 7,7 | 5,2 | 4,8 | 4,9 | 4,8 | 28,8 | 10,2 |
| 2007* | 7,6 | 5,1 | 4,2 | 4,7 | 5,1 | 27,2 | 10,6 |
| 2008** | | | | 4,6 | | | |
| moyenne 99-07 | | 5,1 | 4,6 | 4,8 | 4,7 | 24,2 | 8,8 |

2007* : chiffres semi-définitifs, 2008** : chiffres provisoires

Source : Eurostat pour les États membres de la zone euro, ONS pour le Royaume-Uni

I – Place des activités financières dans l'économie

Salariés des branches d'activités financières

Nombre de salariés et part des salaires dans l'ensemble des branches

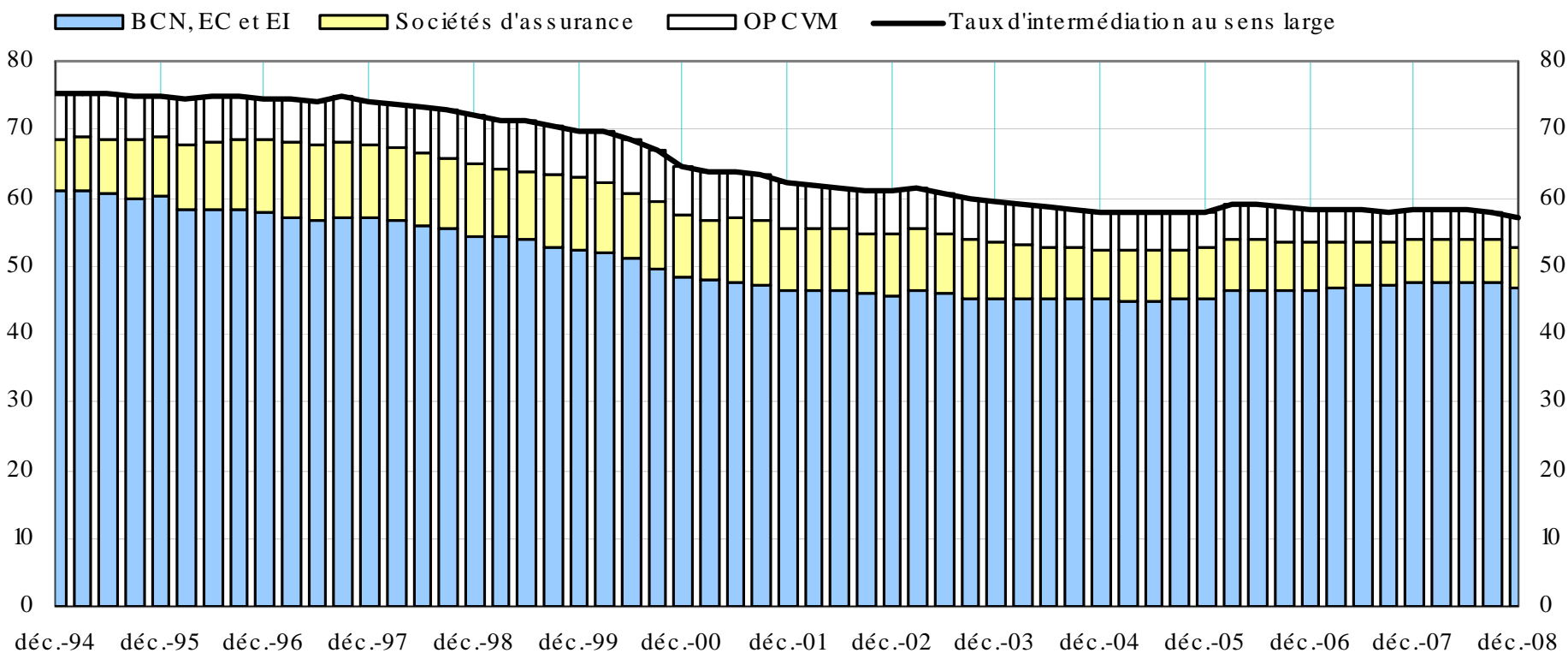
| | 2005 | 2006 | 2007 | 2008* |
|---|------------|------------|------------|------------|
| Salariés des branches financières (milliers) | 729 | 725 | 743 | 753 |
| <i>dont Établissements de crédit (milliers)</i> | <i>389</i> | <i>413</i> | <i>410</i> | <i>nd</i> |
| Salariés des branches marchandes (milliers) | 16 469 | 16 639 | 16 929 | 16 997 |
| Part des salariés branches financières / total | 4,4% | 4,4% | 4,4% | 4,4% |
| Part des salaires des secteurs financiers / total | 6,4% | 6,5% | 6,4% | 6,1% |

2008 : chiffres provisoires*

Sources : INSEE - Comptes de la Nation 2009, BdF - statistiques structurelles d'entreprise sur les établissements de crédit

I – Place des activités financières dans l'économie

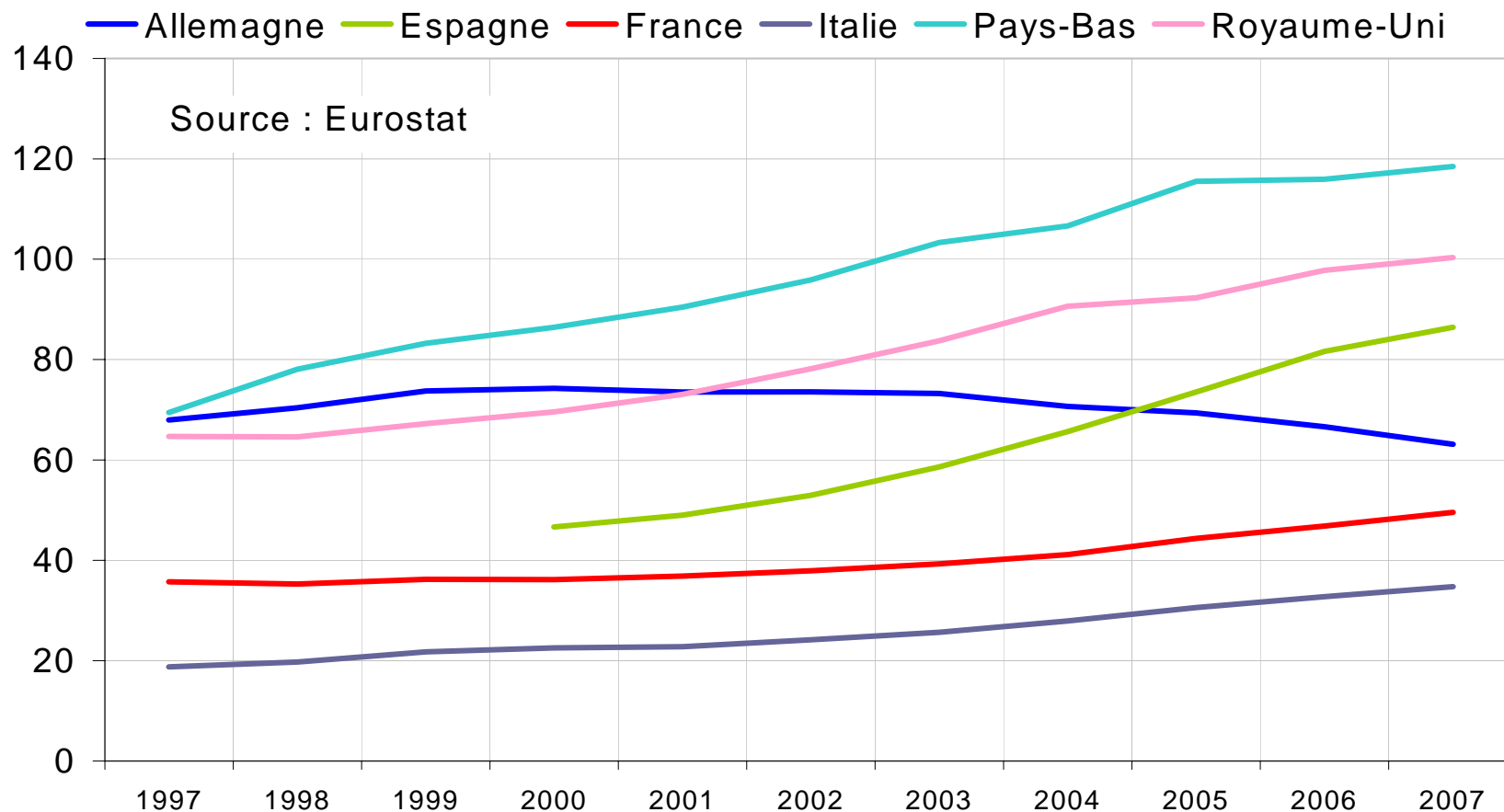
Taux d'intermédiation financière au sens large *répartition par secteur apporteur de financement*



Source: Banque de France – DSMF - SESOF

I – Place des activités financières dans l'économie

Encours des crédits aux ménages et ISBLSM* (en % de leur RDB)



* ISBLSM – Institutions sans but lucratif au service des ménages

II - Partage des compétences pour l'élaboration des comptes

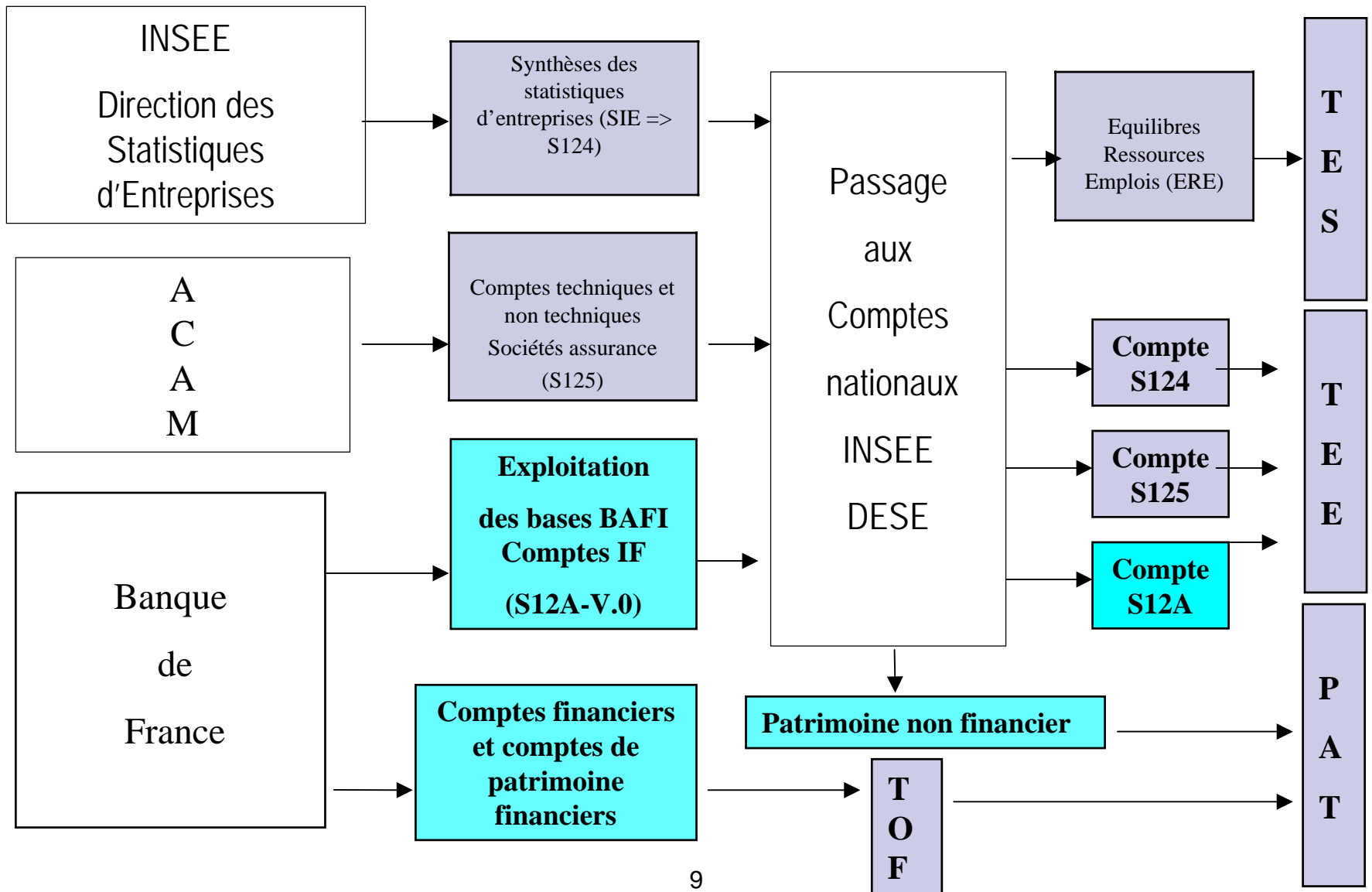
L'INSEE est responsable vis-à-vis de la Commission européenne de la conformité de l'ensemble des comptes nationaux aux règles internationales en vigueur (SEC95, règlements ...) ; à ce titre, il supervise et coordonne les travaux afférents à leur production

La Banque de France établit, en étroite collaboration avec l'INSEE :

- les Comptes financiers annuels et trimestriels pour l'ensemble des secteurs institutionnels
- le Compte non financier des institutions financières

Cette collaboration est formalisée dans un protocole d'accord entre les deux institutions (août 2006)

II - Partage des compétences pour l'élaboration des comptes : Qui fait quoi ?



III – Construction des comptes

LES COMPTES NATIONAUX SE PRÉSENTENT SOUS LA FORME DE :

- **TABLEAUX ENTRÉES-SORTIES (TES)** et de comptes par branches d'activité,
- **COMPTES DES SECTEURS INSTITUTIONNELS (TEE)** détaillant les opérations non financières de l'année considérée pour chaque secteur institutionnel,
- **TABLEAU DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES (TOF)** détaillant les opérations financières de l'année ou du trimestre considéré pour chaque secteur institutionnel,
- **LES COMPTES DE PATRIMOINE (PAT)** qui expliquent comment s'accumule la richesse des différents secteurs institutionnels.

III – Construction des comptes

Les comptes non financiers décrivent :

- le processus de production, comment se répartissent et sont utilisés les revenus générés par ces activités.
- Enregistrement de ces opérations dans un cadre comptable (partie double => partie quadruple)
- Les opérations sont regroupées afin de faire apparaître des soldes pertinents pour l'analyse économique (VA, EBE, RDB, capacité/besoin de financement).

III – Construction des comptes

PASSAGE DES COMPTES DES SOCIÉTÉS AUX COMPTES NON FINANCIERS

Les comptes non financiers sont construits :

- à partir d'états comptables (comptes de résultat et bilans) des sociétés financières produits dans le cadre de la surveillance exercée par les autorités de contrôle (IF et assurances).
- ou de l'exploitation des « liasses fiscales » pour les autres (auxiliaires financiers).
- Des tables de passage font le lien entre les postes de la comptabilité privé et les opérations de comptabilité nationale.

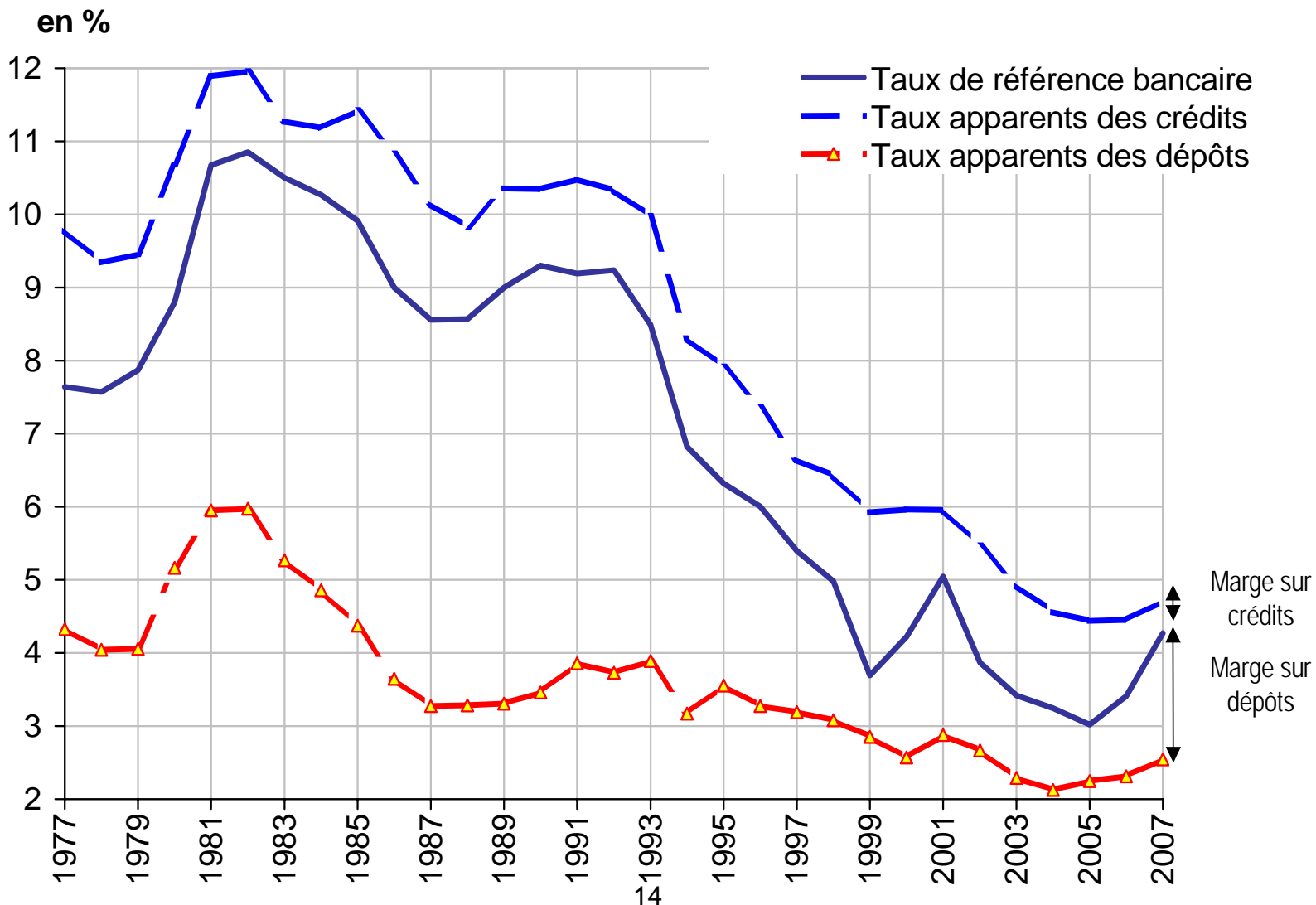
III – Construction des comptes

Après ce retraitement, d'autres calculs et corrections sont mis en œuvre en comptabilité nationale :

- **Calculs spécifiques**, notamment celui des Services d'Intermédiation Financière indirectement Mesurés (SIFIM) et de la production de services d'assurance,
- **Corrections à caractère méthodologique** en conformité avec les concepts de la base 2000 : (opérations de crédit-bail, revenus de la propriété attribués aux assurés, etc.),
- **Confrontations avec d'autres sources statistiques** : assurer une cohérence d'ensemble des comptes de la Nation (hiérarchie des sources d'information).

III – Construction des comptes

Illustration: Les Services d'Intermédiation Financière Indirectement Mesurés– SIFIM



III – Construction des comptes

Calcul de la production de services d'assurance =

Primes acquises (reçues au titre de l'exercice)

+ suppléments de primes

(revenus du placement des provisions et des primes)

- indemnités

(indemnités effectivement versées + prov. des sinistres en cours)

=> Il s'agit donc de la marge des sociétés d'assurance

III – Construction des comptes

- Les comptes nationaux financiers décrivent les comportements de placement et d'endettement, l'utilisation de l'épargne financière et les moyens de financement de l'investissement et de la consommation.
- Description systématique des créances et des dettes de tous les secteurs institutionnels détaillant pour chaque type d'instrument financier, les encours et les différents flux d'opérations.
- Etablis conformément aux prescriptions des manuels internationaux et notamment du Système européen de Comptes 1995 (SEC 95).
- Des utilisateurs institutionnels :
 - EUROSTAT : comptes financiers annuels (Règlement Ce n°2223/96),
 - BCE : comptes financiers de la Zone euro et de l'UE établis à partir des comptes financiers nationaux (Orientation BCE du 30/11/2002 modifiée),
- Autres utilisateurs : OCDE, banques, chercheurs, économistes ...

III – Construction des comptes

- Le **compte financier** est un **compte de flux** : description par type d'instruments et pour chaque secteur institutionnel, des variations d'actifs financiers et de passifs liées à des opérations d'acquisition nette d'actifs ou de contraction nette d'engagements : son solde est la capacité ou le besoin de financement.
- Le **compte de patrimoine financier** est un **compte en encours de fin de période** : état de la valeur des actifs détenus et des engagements contractés à un moment donné. Son solde est la valeur financière nette.
- Les différences entre les variations d'encours et les flux d'opérations de la période sont détaillés dans les **comptes de réévaluation** et des **autres changements de volume**.
- Ces comptes sont disponibles en données trimestrielles et annuelles.

III – Construction des comptes

| | <i>Opérations financières</i> | <i>Détail des opérations financières</i> |
|-----------|--|---|
| F1 | Or monétaire et DTS | |
| F2 | Numéraire et dépôts | <ul style="list-style-type: none"> • Billets et pièces • Dépôts transférables • Intérêts courus non échus (ICNE) sur dépôts • Autres dépôts (placements à vue, à échéance, épargne contractuelle, refinancement entre IF ...) |
| F3 | Titres hors actions | <ul style="list-style-type: none"> • Titres hors actions et produits dérivés (TCN, obligations, EMTN) • Produits dérivés • ICNE sur TCN |
| F4 | Crédits | <ul style="list-style-type: none"> • Crédits à court terme • à long terme • ICNE sur crédits |
| F5 | Actions et titres d'OPCVM | <ul style="list-style-type: none"> • Actions et autres participations hors titres d'OPCVM (actions cotées, non cotées) • Titres d'OPCVM (monétaires, généraux, de fonds d'investissements divers) |
| F6 | Réserves techniques d'assurance | <ul style="list-style-type: none"> • Droits nets des ménages sur les provisions techniques d'assurance-vie et sur les fonds de pension • Provisions pour primes non acquises et provisions pour sinistres |
| F7 | Autres comptes à recevoir / à payer | <ul style="list-style-type: none"> • Crédits commerciaux et avances • Autres comptes à recevoir ou à payer |

IV – Diverses sources d'informations pour les comptes financiers

- **Banque de France** : données comptables (service de la comptabilité générale de la BdF)
- **Etablissements de crédit et entreprises d'investissement** : Base des Agents Financiers (BaFi) gérée par la Commission bancaire et mise à la disposition de la Direction des statistiques monétaires et financières (DSMF) pour élaborer les statistiques monétaires et financières (bilan, compte de résultat, documents annexes, selon une périodicité variable mensuelle/trimestrielle)
- **Assurances** : données de l'ACAM et de la FFSA alimentant depuis fin 2008 une base de données statistiques (ASSUR) gérée par la DSMF (SAS2I)
- **OPCVM** : base OPCVM gérée par la DSMF (SAS2I)
- **Opérations financières des agents financiers avec le Reste du monde** : mises à disposition par la Direction de la Balance des Paiements

IV – Diverses sources d'informations pour les comptes financiers

Informations sur les titres :

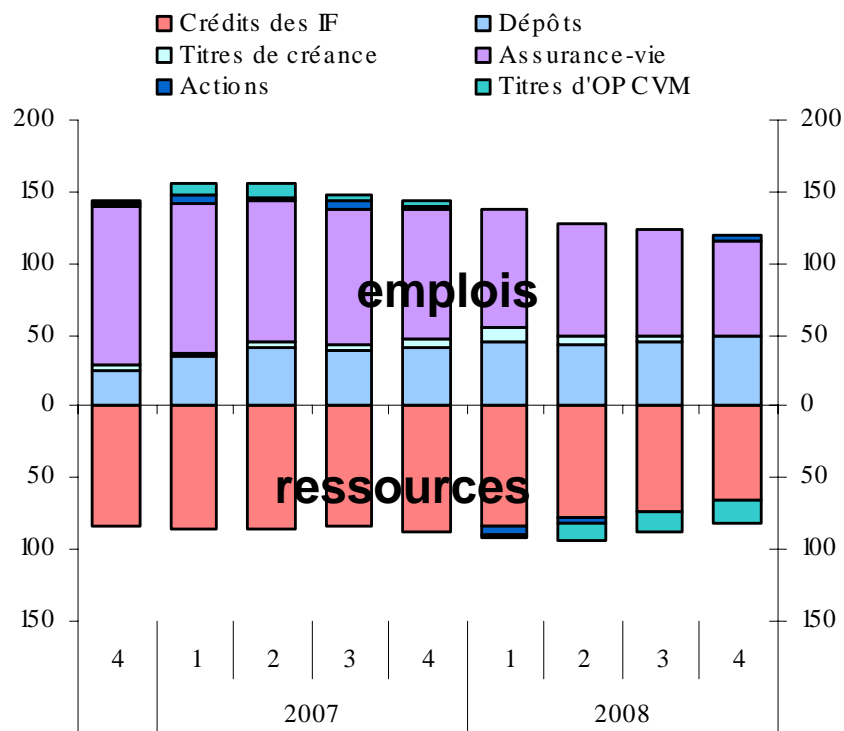
- **Base Obligataire** : émissions obligataires (BdF – Service des titres)
- **Base Titres de créances négociables** : émissions de TCN (BdF – Service des TCN)
- **OKAPI** : émissions d'actions françaises (BdF – DSMF/DBDP)
- **PROTIDE (PROduction de statistiques de Titres en DEtention)** : collecte trimestrielle auprès des conservateurs ; permet d'établir un « qui à qui » (ventilation par secteur émetteur des titres détenus par chacun des secteurs suivis) des opérations sur titres des CF à partir d'un recensement des stocks titre par titre.

Ces sources d'information multiples sont analysées et mises en cohérence afin de produire les comptes financiers des différents secteurs financiers mais aussi celui des secteurs non financiers (SNF et ménages) par « réflexion ».

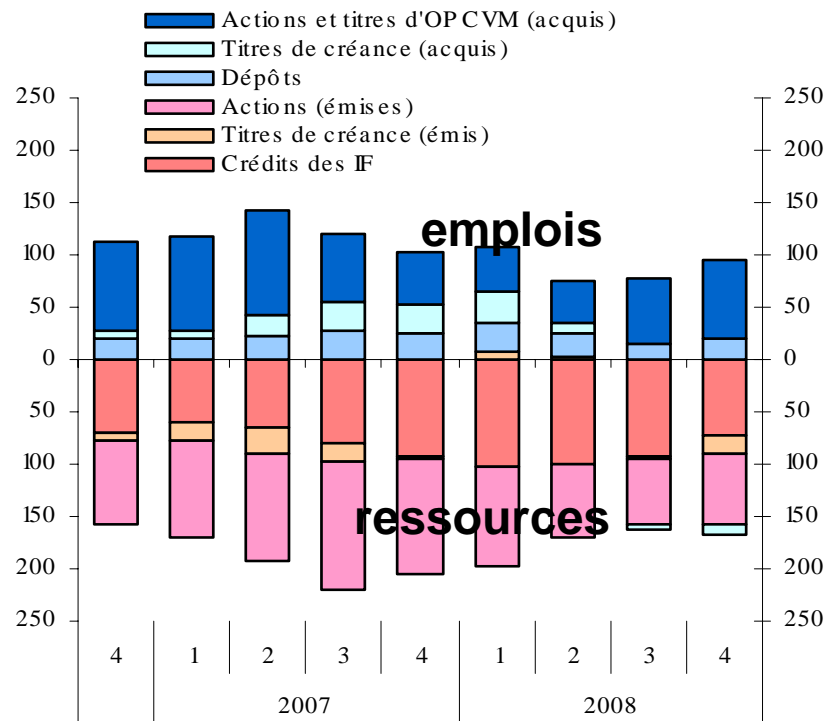
IV – Diverses sources d'informations pour les comptes financiers

Illustration: Utilisation des comptes des agents financiers pour décrire les financements et placements financiers des agents non financiers

Ménages



Sociétés non financières



Source : Comptes nationaux (Banque de France, INSEE)

Flux cumulés sur 4 trimestres en Mds euros

V – Quelques perspectives d'amélioration

1) Compte financier

- Passage en 2011 à la Base 2005 : prise en compte des « remords » de base (valorisation des actions non cotées, ...)
- Extension de l'approche en « qui à qui » pour les opérations sur titres
- Production des comptes financiers trimestriels en CVS
- Simplification des nomenclatures (dans la perspective du futur SEC et de l'approche étendue du « qui à qui »)

2) Compte non financier

- Trimestrialisation du compte d'intérêts et des SIFIM

Merci pour votre attention.